

Réf: Dossier 224667

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE MAGIC CI » en abrégé « IMCI »

Siège ABIDJAN ABOBO NON LOIN DU CAMP ONUCI,  
Lot 1639, Ilot 180

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE MAGIC CI » en abrégé «  
IMCI »

Objet : Fabrication de colle carreaux; Commerce général; Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO NON LOIN DU CAMP ONUCI,  
Lot 1639, Ilot 180

Dirigeant(s) M KONE ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07045 du 09/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47553/GTCA/RC/2023 du 09/07/2024

